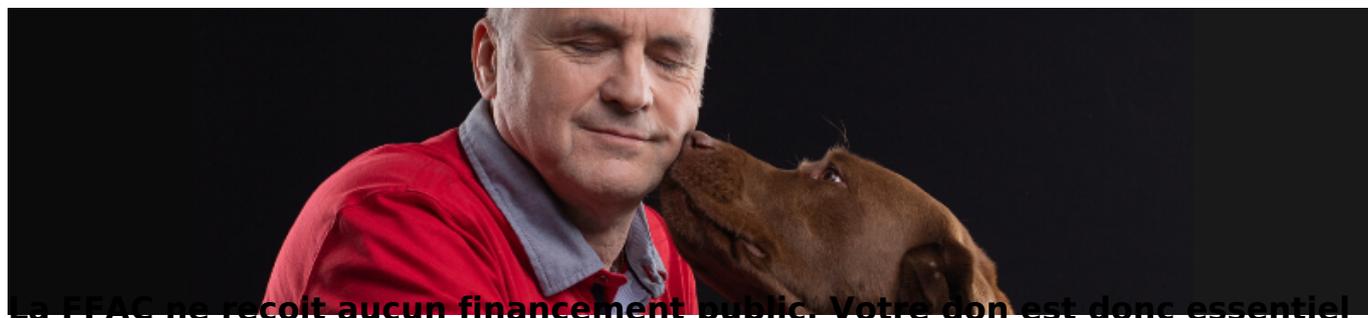




**Votre don est essentiel pour soutenir les chiens d'aveugles !
Chaque année, 200 chiens guides d'aveugles environ sont remis gratuitement aux personnes déficientes visuelles.**



La FFAC ne reçoit aucun financement public. Votre don est donc essentiel et finance :

- le **développement des Écoles de chiens guides fédérées** que nous subventionnons ;
- la **formation des moniteurs et éducateurs de chiens guides** (4 années en alternance) ;
- le **fonctionnement du centre d'élevage national (CESECAH)** ;
- une **meilleure connaissance de nos services aux personnes déficientes visuelles**, ainsi qu'au grand public et aux partenaires institutionnels (législateur, sociétés de transports, ERP,...).

Je fais un don (66% du montant de mon don est déductible de mes impôts)



PAR CHÈQUE

Vous pouvez nous adresser votre don par chèque en remplissant ce formulaire.

[1]



PAR CARTE BANCAIRE

Directement sur notre site internet. Notre interface de dons en ligne est parfaitement sécurisée.

[1]



[1]

J'organise une cagnotte solidaire sur Gandee



[2]

Créez en quelques clics votre propre campagne de collecte et engagez-vous de manière concrète à nos côtés :

- Lors d'un événement sportif, festif ou bien à l'occasion d'un événement de vie (mariage, naissance, anniversaire) lancez gratuitement votre collecte de fonds en ligne !
- Mobilisez vos amis, votre famille, votre réseau personnel.
- Mobilisez vos collègues de travail et proposer à votre entreprise d'abonder à hauteur de votre collecte.

J'organise une cagnotte solidaire sur Facebook



[3]

Si vous avez un compte Facebook vous pouvez créer en quelques clics une collecte pour soutenir notre action :

- Rendez-vous sur notre page Facebook.
- Cliquez sur le bouton "Lever des fonds".
- Une fois votre collecte créée, publiez-la sur Facebook.
- Appelez vos amis à contribuer.



Donnez en toute confiance

Après avoir réalisé votre don :

- Votre reçu fiscal vous parviendra dès enregistrement, vous permettant de déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don (dans la limite de 20 % de vos revenus).
- Nos chargées des relations donateurs peuvent répondre à toutes vos questions aux numéros suivants : **01 44 64 89 89** et **01 44 64 88 61**.

Chaque année, les comptes de la FFAC sont vérifiés, certifiés par un Commissaire aux Comptes, du Cabinet Ernst & Young, assermenté et indépendant, et sont déposés à la préfecture de Paris. Ils sont également disponibles en bas de cette page.

Rappel sur notre association :

Les associations membres de la FFAC ne font pas de démarchage (par téléphone ou à domicile). L'UNADEV n'est pas la FFAC et l'UNADEV n'est pas une association membre de la FFAC.

Vous pouvez consulter ci-dessous les synthèses de nos rapports annuels 2020 et 2021.

URL source: <https://preprod.chiensguides.fr/federation/faire-don-aux-chiens-guides-daveugles>

Liens

[1] <https://nousaider.chiensguides.fr/b/mon-don> [2] <https://www.gandee.com/association/federation-francaise-des-chiens-guides-daveugles> [3] <https://www.facebook.com/chiensguides.fr>